

OBJECTIFS

- Comprendre les fondements juridiques et techniques de l'assurance-vie
- Connaître les principaux contrats et la clause bénéficiaire
- Mettre à jour les connaissances fiscales en cas de vie des participants
- Mettre à jour les connaissances fiscales en cas de décès des participants

CONTENU DE LA FORMATION

GENERALITES

- Faire la différence entre les contrats en € et les contrats en UC
- Connaître les différents types de support, les différents fonds
- Comprendre et justifier les frais prélevés sur les contrats
- Comprendre la fiscalité des intérêts des placements assurance et les incidences d'un retrait anticipé ou d'une avance
- Comprendre l'avantage « transmission » des placements assurance
- Comprendre les particularités juridiques et techniques propres aux contrats d'assurance-vie et son vocabulaire

CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

- Les intentions du souscripteur en matière de clause bénéficiaire.
- Désignation des bénéficiaires.
- Maîtriser les droits et obligations du bénéficiaire.
- Bénéficiaire sous condition suspensive ou résolutoire.
- Cas du mineur bénéficiaire.
- Démembrement de la clause bénéficiaire.
- Acceptation, renonciation : les précautions à prendre.
- Rapport et réduction à travers l'invocation des primes manifestement exagérées.

ARBITRAGES

- Définition de l'arbitrage
- Quand procéder à un arbitrage ?
- Comment procéder à un arbitrage ?
- Coût d'un arbitrage
- Les options d'arbitrage automatisées

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Tour de table, interactivités et présentation avec support PowerPoint

PUBLICS

PRÉREQUIS

Aucun

ÉVALUATION

Quiz de rétention final

FORMATEURS

Nos formateurs sont tous issus du monde de la banque et de l'assurance.
(Liste non exhaustive)



DURÉE : 1 journée

MOYENS TECHNIQUES :

En salle : paperboard, vidéoprojecteur
En distanciel : ordinateur, internet

PRIX : 1 750 € / jour
possibilité de dégressivité

Maxi : 12 participants

LIEU : Sur site avec accès PMR